



Session du Conseil départemental de la Savoie

Vendredi 21 FEVRIER 2020

BUDGET PRIMITIF 2020

DISCOURS DE M. HERVE GAYMARD

Président du Conseil Départemental de Savoie

Monsieur le Préfet,
Mes chers Collègues,

Je suis très heureux de vous accueillir aujourd'hui pour l'adoption de notre **budget primitif** pour l'exercice 2020.

Ce projet de budget que vous détaillera Michel Bouvard, s'élève à près de 577 M€, contre 554 M€ en 2019.

L'augmentation de **notre section dite de fonctionnement** reste contenue à un peu moins de 11M€.

Cette augmentation mesurée concerne principalement **la protection de l'enfance et la PMI**, confirmant ainsi notre implication dans cette politique au cœur de nos compétences départementales. Le budget consacré à la protection de l'enfance devient ainsi en 2020 le deuxième budget de notre action sociale, après celui consacré aux personnes handicapées.

L'autre enveloppe en augmentation, mais dans une moindre mesure, est celle consacrée aux **ressources humaines**, en application de notre vote du 18 octobre dernier concernant la mise en place d'un **nouveau régime indemnitaire**.

Ainsi que Christiane Brunet, Brigitte Bochaton et moi-même nous y étions engagés, la progression de notre masse salariale intègre en particulier **la revalorisation de la rémunération des assistants familiaux** qui prennent comme vous le savez une part importante dans la mise en œuvre de la protection de l'enfance.

Le secteur social connaît en effet des difficultés de recrutement qui ne se limitent plus aux services d'aide à domicile. Il est aujourd'hui également nécessaire de redonner davantage d'attractivité au métier d'assistant familial afin de maintenir une offre d'accueil diversifiée, adaptée à chaque enfant.

C'est un axe fort du schéma que nous avons approuvé le mois dernier. Redonner envie de faire ce métier et fidéliser ceux qui l'exercent figurent parmi les conditions de réussite de sa mise en œuvre.

Je vous le rappelle, les assistants familiaux accueillent à leur domicile un peu moins de la moitié du millier d'enfants qui nous sont confiés, les autres enfants résidant en foyer. Au sein de notre collectivité, il s'agit d'un métier très particulier et je salue ici l'engagement de ces professionnels auprès des enfants fragilisés qui ont besoin de toute notre attention.

Si les conditions salariales ne sont pas le seul élément d'attractivité de ce métier, elles sont bien évidemment primordiales. Aussi, à l'instar du nouveau régime indemnitaire entré en vigueur en 2020 pour les autres agents de la collectivité, notre 5^{ème} commission nous proposera aujourd'hui de mettre en place une nouvelle progression de rémunération pour les assistants familiaux, mieux adaptée aux spécificités de leur métier.

A ce sujet, l'accompagnement de ces jeunes, notamment pour préparer leur vie d'adulte, a été au cœur de **la récente visite en Savoie de la Commissaire régionale à la lutte contre la pauvreté**, pour son premier déplacement depuis sa nomination.

Les bons résultats engendrés par une coopération locale bien établie ont été salués, en particulier dans le champ du retour à l'emploi.

A cette occasion l'ensemble des partenaires mobilisés autour de cet enjeu de recul de la pauvreté a pu mettre en avant tout ce qui est en cours, échanger sur les difficultés rencontrées, mais aussi s'exprimer sur ce qui est réellement attendu de l'Etat.

Pour la réussite de la stratégie nationale, il est essentiel Monsieur le Préfet, que ces attentes soient entendues et comprises, le Ministère ne semblant parfois aborder le partenariat avec les Départements qu'à travers le seul prisme de batteries d'indicateurs à leur faire remplir par vos soins.

Sur le fond, nous le savons tous, **l'accès au logement** constitue souvent un levier déterminant dans le recul de la pauvreté.

Dans le prolongement des échanges que nous avons eus à ce sujet lors de notre débat d'orientations budgétaires, je vous propose que nous mettions à profit les mois qui viennent pour travailler à un nouveau plan d'action qui pourrait nous être présenté lors de notre prochaine session de juin.

Mes chers collègues, ce projet de budget vous propose de faire une nouvelle fois progresser **le montant de nos investissements** qui pourrait atteindre cette année le niveau exceptionnel de 150 M€.

64 M€ seraient consacrés aux routes et vélo-routes et Auguste Picollet nous en présentera le détail dans la journée.

Par ailleurs, sous le pilotage de Marie-Claire Barbier, la mise en œuvre du Plan Pluriannuel d'Investissement des collèges se poursuit et sous celui de Renaud Beretti, 2020 est l'année de pleine charge des travaux du musée savoisien.

A quelques jours du renouvellement des équipes municipales, il est en outre important de rappeler **le soutien constant apporté par le Département au bloc communal**. Depuis toujours, nous finançons les projets de ces dernières et je connais mes chers collègues votre attachement à nos deux outils que sont le FDEC et les CTS. Surtout le FDEC d'ailleurs.

Je rappelle qu'à eux seuls, ces deux dispositifs permettent de distribuer chaque année, près de 11 millions d'euros aux communes ou intercommunalités savoyardes, et ce **hors de nos compétences obligatoires**.

Même si tout ceci semble parfois relever de l'évidence, il est parfois bon de le rappeler et de souligner notre souci de souplesse dans l'attribution de ces subventions.

Intégrées dans la plupart des politiques départementales, **ce seront au total plusieurs dizaines de millions d'euros que nous consacrerons cette année à l'environnement sous toutes ses formes**.

En effet, dans le prolongement de notre débat d'orientations budgétaires et en amplification des actions que nous conduisons dans ce domaine depuis de nombreuses années, ce budget vous propose d'acter un certain nombre d'actions concrètes et innovantes en matière environnementale.

Je citerai en particulier :

- **l'électrification progressive de nos véhicules** avec l'objectif à 10 ans d'une flotte totalement verte,
- la poursuite des **travaux d'isolation de nos bâtiments** et le remplacement partout où cela est possible de nos chaudières au fioul par des énergies renouvelables comme **le biogaz, l'électricité verte, le photovoltaïque ou la géothermie**,
- **le plan vélo** bien sûr,
- L'aménagement, la restauration et l'entretien **des cours d'eau**,
- La protection et la mise en valeur **des espaces naturels**,

- et la promotion du **tri de nos déchets**.

Car nous sommes tous ici convaincus de la nécessité impérieuse de contribuer, par la baisse de nos émissions de gaz à effet de serre, à la lutte contre le dérèglement climatique, le défi essentiel des années à venir. Et la Savoie, dans ce domaine comme dans tant d'autres, veut être exemplaire.

Comme l'a rappelé le Président de la République lors de son intervention à Chamonix la semaine dernière, en citant d'ailleurs les travaux **du LITEN, l'un des laboratoires de l'Institut national de l'énergie solaire**, la recherche et les progrès de la technologie vont très vite mettre à notre disposition de nouvelles possibilités de nous déplacer, de nous loger et de nous chauffer plus écologiquement que par le passé.

Et ces nouvelles possibilités, nous devons nous en emparer sans réserve et sans appréhension. Soyons, là aussi, avec les communes et les intercommunalités, des premiers de cordée, avec, et nous le savons particulièrement bien en Savoie, tout ce que cela signifie d'exigence, de responsabilité et d'émulation, mais aussi d'humilité et de solidarité.

Tout près de nous, c'est d'ailleurs ce même laboratoire de l'INES qui assiste l'entreprise **Carbone Savoie** dans sa recherche sur le graphite, matériau essentiel à la performance des batteries et donc à celle des véhicules électriques.

Dernier fabricant de graphite synthétique en France, Carbone Savoie est en effet sélectionné par la France pour participer à un appel à projet européen destiné à contribuer à l'indépendance stratégique de notre continent vis-à-vis de la Chine. J'ai rencontré la semaine dernière le Directeur de Cabinet du Ministre de l'économie afin d'appuyer ce projet qui permettrait à l'entreprise de créer au total une centaine de nouveaux emplois.

Vincent Rolland et moi-même avons par ailleurs participé hier avec la Secrétaire d'Etat auprès du même Ministre, à l'inauguration du nouveau four de cuisson de Carbone Savoie à Vénissieux qui représente un investissement de 11 M€.

L'exemple de cette entreprise encore il y a peu en difficulté nous montre qu'il n'y a pas de fatalité au déclin industriel.

C'est le même état d'esprit qui nous anime face aux difficultés que connaît actuellement **le groupe Ferropem** et à ses conséquences sur ses établissements de Montricher-Albanne en Maurienne et de La Léchère en Tarentaise.

Je souhaite que les changements intervenus dans la gouvernance du groupe permettent la mise en œuvre d'actions correctrices et profitables à l'entreprise, mais aussi à ses sous-traitants dont nous suivons la situation de très près grâce, je tiens à le souligner, à l'appui précieux de l'agence économique régionale et de son antenne savoyarde.

Mes chers collègues, ce budget, qui traduit notre volonté d'une transition écologique optimiste, responsable et volontariste, est aussi celui de la transition budgétaire à laquelle il nous faudra, là aussi, nous adapter. En effet, cette année, **nous allons voter pour la dernière fois les taux de la taxe foncière**. Dès l'an prochain, nous n'aurons plus aucun levier fiscal nous permettant d'adapter nos recettes à la conjoncture.

C'est pourquoi notre politique délibérée depuis plusieurs années de baisse continue de notre endettement, ramené maintenant à moins de 170 M€, prend aujourd'hui tout son sens en nous donnant autant de marge de manœuvre budgétaire disponible pour le futur.

S'agissant à présent de la **restauration scolaire**, Marie-Claire Barbier nous proposera aujourd'hui de poursuivre **la démarche de labellisation Ecocert baptisée « En cuisine » de notre atelier culinaire**, afin d'apporter des garanties aux élèves et aux familles sur l'utilisation de produits biologiques et locaux et sur l'équilibre nutritionnel des menus.

En effet, je vous rappelle que nous garantissons chaque jour la production et la confection de 12 500 repas dans nos collèges, soit près de 1,8 millions de repas par année scolaire,

L'Organisation Mondiale de la Santé estime qu'à l'avenir, les deux tiers des problèmes de santé seront dus à des maladies en lien avec le régime alimentaire. A l'occasion d'une récente visite du centre hospitalier d'Albertville-Moùtiers, j'ai pu mesurer à quel point l'impact de « la mal bouffe » sur la santé de nos jeunes inquiétait les gastro-entérologues.

Avec 70% des collégiens savoyards demi-pensionnaires, la restauration scolaire constitue un réel levier dans l'éducation alimentaire et la santé des jeunes. C'est la raison pour laquelle la promotion du « bien manger » au collège est un des principaux axes du Plan collèges que nous avons approuvé en février 2019.

Sur le plan nutritionnel, le Département est attentif à l'application, dans tous les restaurants des collèges, du Plan national nutrition santé. Chaque établissement dispose désormais d'un Plan alimentaire, conçu par notre diététicienne, afin de permettre à nos cuisiniers de confectionner des menus équilibrés et adaptés aux besoins des adolescents.

Le Département favorise en outre l'introduction des produits issus de l'agriculture locale et de l'agriculture biologique. Nous cherchons ainsi dès à présent à anticiper l'obligation qui nous sera faite à partir du 1er janvier 2022, de servir dans nos collèges des repas comprenant 50% de produits locaux ou sous signe de qualité, dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique.

Enfin, je crois utile de rappeler que, pour favoriser la fréquentation de nos restaurants scolaires, le tarif du repas appliqué dans tous les collèges de Savoie est de 3,20€, pour un coût complet évalué à 8 €.

Plus largement, je vous rappelle que, sous l'égide de Lionel Mithieux et de Marie-Claire Barbier, le Département anime et porte une réflexion à l'échelle de la Savoie pour **le développement des circuits courts** et une alimentation de qualité pour tous, réflexion qui rassemble les collectivités, les chambres consulaires et l'État, et associe de nombreux acteurs privés et associatifs.

C'est le projet global et partagé intitulé « **de la terre à l'assiette** » qui vous sera présenté au cours de cette année 2020.

Au-delà de l'évolution des comportements alimentaires, Il s'agit d'un sujet particulièrement complexe qui consiste à travailler à la fois sur le foncier agricole, la santé des consommateurs, et l'aide à apporter à la profession agricole pour qu'elle puisse s'adapter aux besoins et offrir de nouveaux produits répondant à la demande.

Je ne voudrais pas conclure cette intervention sans **remercier et féliciter l'ensemble des élus municipaux sortants** qui vont achever leur mandat dans quelques jours.

Je souhaite à tous ceux qui ont décidé de se présenter devant les électeurs le 15 mars prochain dans nos 273 communes de Savoie, de mettre à profit cette campagne pour renforcer le dialogue et l'écoute avec le plus grand nombre de nos concitoyens.

Je souhaite bon courage à celles et ceux d'entre vous qui sont engagés dans ce scrutin, et je vous confirme à nouveau que, comme nous le faisons de longue date après chaque renouvellement municipal, **nous inviterons le 3 juillet prochain l'ensemble des élus communaux et intercommunaux** à une journée d'information et d'échange, en lien avec vous, Monsieur le Préfet et conjointement avec la Fédération des Maires de la Savoie.

Je vous invite toutes et tous à réserver cette date et je vous remercie pour votre attention.